

Attestation d'habilitation d'examineur - correcteur

Je soussigné, Pierre-François MOURIER,
directeur général de France Éducation international,
atteste que

PERRIE Laura

est habilité(e) à corriger les épreuves écrites et orales des examens DELF DALF pour les niveaux suivants :

A1 A2 B1 B2

La présente attestation fait suite au stage de formation organisé à

Budapest (HONGRIE)

du 12/01/2021 au 16/01/2021

Elle est valable jusqu'au 16/01/2026.

Fait à Sèvres, le 17/02/2021

